



Montréal, le jeudi 6 novembre 2014

## CONVOCAATION

### Assemblée générale annuelle de la SARTEC

**Le dimanche 30 novembre 2014 à 14 heures**

À la salle Paul-Émile Lévesque, 2<sup>e</sup> étage

**Hôtel de l'Institut d'hôtellerie**

3535, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

Métro Sherbrooke

Cher(e)s collègues,

L'Assemblée générale annuelle de la SARTEC aura lieu le **dimanche 30 novembre 2014** à 14 heures à la salle Paul-Émile Lévesque, 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, rue Saint-Denis. Le procès-verbal des assemblées générales de l'année, ainsi que l'ordre du jour de cette année sont joints au présent envoi. Notez que le **projet d'entente collective SRC-SARTEC sera présenté pour ratification** et que l'Assemblée générale du Fonds SARTEC se tiendra au même moment.

Prenez aussi note qu'il y aura **élections** à tous les postes du Conseil d'administration.

#### **ATELIERS DU MATIN (9 H A 12 H 30)**

En matinée, l'Assemblée générale sera précédée de **deux ateliers**. **Claude Robinson** fera le bilan de la saga juridique qui a enfin trouvé sa conclusion. Par la suite, **André Béraud** (Radio-Canada), **Ginette Viens** (QMI-Groupe TVA) et **Lucie Léger** (Télé-Québec) viendront partager leur vision de la programmation de demain et de la place du contenu national sur nos écrans. Le détail du contenu des ateliers est également ci-joint.

#### **Brunch**

Un repas est prévu de 12h30 à 14h. Il est offert gratuitement aux membres qui s'inscriront au préalable.

Espérant vous voir nombreux à votre Assemblée générale annuelle et aux ateliers qui précèdent.

Cordiales Salutations

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Joanne Arseneau".

pour

Joanne Arseneau

Secrétaire du Conseil d'administration

**N.B.** Prière d'apporter tous les documents ci-joints à l'Assemblée.



## **Assemblée générale annuelle de la SARTEC**

Dimanche 30 novembre 2014

à 14 h

Salle Paul-Émile Lévesque, 2<sup>e</sup> étage

**Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal**

**Métro Sherbrooke**

### **ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal
  - de l'Assemblée générale annuelle du 24 novembre 2013
  - de l'Assemblée générale du 28 août 2014
3. Rapport du directeur général
4. Rapport de la présidente
5. Rapport du trésorier
  - États financiers vérifiés 2013-2014\* et nomination d'un vérificateur
  - Prévisions budgétaires 2014-2015
6. Projet d'entente collective SRC-SARTEC
7. Assemblée générale du Fonds SARTEC
8. Élections du Conseil d'administration de la SARTEC
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

- Des copies des états financiers vérifiés seront disponibles pour consultation au Secrétariat de la SARTEC. Des copies seront également remises aux membres présents lors de l'Assemblée générale annuelle.



# Brunch de la SARTEC

**Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal  
Métro Sherbrooke**

Dans le cadre de cette journée réservée à notre assemblée générale, un brunch a été prévu de 12h30 à 14 h à l'Hôtel de l'Institut.

Le brunch est gratuit pour les membres de la SARTEC. Toutefois, étant donné que nous devons assumer les coûts de toute réservation, nous souhaitons que seules les personnes assurées d'y participer s'inscrivent.

Nous vous prions d'aviser le Secrétariat de la SARTEC de votre présence, soit par téléphone au **(514) 526-9196**, soit en nous retournant le coupon-réponse ci-joint par télécopieur **au (514) 526-4124** ou par la poste (1229, rue Panet, Montréal, H2L 2Y6) voire par courriel ([information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)) **au plus tard le mardi 25 novembre**. Aucune réservation n'est cependant nécessaire pour assister aux ateliers ou à l'Assemblée générale.

---

## COUPON-RÉPONSE

☐ J'assisterai au brunch de la SARTEC

Nom et prénom \_\_\_\_\_

☐ Membre (gratuit)      Numéro de membre \_\_\_\_\_

☐ Non-membre (Joindre un chèque de 50\$ au nom de la SARTEC)

# Ateliers

Salle Paul-Émile Lévesque, 2<sup>e</sup> étage  
Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal (Métro Sherbrooke)

30 novembre 2014

**Inscription : 9 h**

**Ateliers : 9 h 30 à 12 h 30**

**Animation : Sylvie Lussier**

## **CLAUDE ROBINSON : LE BILAN (DE 9 H 30 A 10 H 30)**

Claude Robinson a mené pendant près de 20 ans une incroyable bataille pour faire valoir ses droits contre ceux qui ont plagié son œuvre. Pour mener son combat à terme, il a fait preuve d'une détermination hors du commun et a aussi pu compter sur un fort appui populaire. Sa victoire rejaillit d'ailleurs sur toute la communauté et particulièrement sur celle des auteurs dont les projets sont désormais mieux protégés. Alors que cette saga juridique tire désormais à sa fin, quel bilan Claude Robinson en fait-il ?

## **LA PROGRAMMATION DE DEMAIN (DE 10 H 45 A 12 H 15)**

Dramatiques, jeunesse, documentaires : à l'heure où le CRTC s'interroge sur les obligations des diffuseurs en matière d'émissions dites d'intérêt national, de plus en plus difficiles à financer, et alors que la place des émissions étrangères (séries ou formats) ou des télé-réalités semble s'accroître, la télévision québécoise fera-t-elle encore la part belle à nos productions nationales? Et la concurrence des nouvelles plateformes non réglementées multipliera-t-elle les lieux d'expression pour les auteurs ou favorisera-t-elle au contraire la prépondérance du contenu étranger le plus souvent doublé ailleurs? Les télévisions généralistes publiques et privées et éducatives sont encore déterminantes dans le financement d'émissions nationales. Ainsi, en 2013-2014, 74 % du financement des émissions dramatiques soutenues par le Fonds des médias provenait des services généralistes et éducatifs. Mais leurs revenus ne sont pas en hausse et la tentation peut être grande de remplacer les émissions coûteuses par d'autres qui le sont moins ou rapportent plus (variétés, formats étrangers, etc.) Comment envisagent-ils l'avenir et perçoivent-ils leur rôle? Quelle est leur vision de la programmation de demain? Quelle place entendent-ils faire au contenu national ?

**André Béraud**, directeur des émissions dramatiques et cinéma, Ici Radio-Canada

**Ginette Viens**, vice-présidente, Création et Développement, QMI-Groupe TVA

**Lucie Léger**, directrice des programmes Jeunesse et famille, Télé-Québec

Ouvert aux membres et aux non-membres

**Prière d'informer le Secrétariat de la SARTEC de votre présence**

Par téléphone (514) 526-9196, télécopieur (514) 526-4124 ou courriel :

[information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)